

RENOUVELLEMENT DES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES / EXTRASCOLAIRES

POUR L'ENFANT (nom-prénom) :

(1 fiche par enfant)

● CANTINE

Pour les enfants inscrits à la semaine : inscription auprès de la mairie impérativement le lundi matin, 7 jours avant la semaine durant laquelle l'enfant doit y déjeuner.

Pour les enfants inscrits à l'année : mettre une croix dans le tableau en face des jours de présence prévus :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

● ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (GARDERIE)

Semaines impaires : matin 1^{ère} tranche horaire 2^{ème} tranche horaire

	Matin de 7h30 à 8h30	Soir 1 de 16h45 à 17h45	Soir 2 de 17h45 à 18h15
Lundi (1)			
Mardi (1)			
Jeudi (1)			
Vendredi (1)			

(1) Mettre une croix en face des jours et heures de présence prévus

● MERCREDIS-LOISIRS

Pour les enfants inscrits à la semaine : inscription auprès de la mairie impérativement le lundi matin, 7 jours avant la semaine durant laquelle l'enfant doit y déjeuner.

Garderie Matin (1) 7h30 - 8h30	MATIN (1)	MIDI (1)	APRÈS-MIDI (1)	Garderie Soir (1) 17h15 - 18h15

(1) Mettre une croix dans le tableau en face des jours et heures de présence prévus :
ATTENTION : les garderies sont payantes, tout comme les accueils périscolaires

● RÈGLEMENTS (à cocher)

J'ai pris connaissance des règlements intérieurs (cantine, garderie, mercredis-loisirs), disponibles sur le site de la commune.

● JUSTIFICATIFS À JOINDRE pour tout renouvellement d'inscription :

- Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire, responsabilité civile
- Photocopie du carnet de vaccination (en cas de changement)
- un relevé d'identité bancaire (si changement de compte bancaire)

Fait à, le 2020

Signature du (des) parent(s)